

Liste des délibérations

Conseil Municipal du 2 avril 2024

Numéro	Objet	Vote
/	Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 26 février 2024	Approuvée
2024.00014	Compte de gestion - Année 2023	Approuvée
2024.00015	Compte administratif - Année 2023	Approuvée
2024.00016	Bilan des acquisitions et cessions immobilières – Année 2023	Approuvée
2024.00017	Affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2023	Approuvée
2024.00018	Fixation des taux d'imposition de la fiscalité directe locale - Année 2024	Approuvée
2024.00019	Budget primitif - Année 2024	Approuvée
2024.00020	Subventions aux associations sportives - Année 2024	Approuvée
2024.00021	Subventions aux associations socio culturelles 2024	Approuvée
2024.00022	Subvention au collectif Printemps du Jazz 2024	Approuvée
2024.00023	Subvention à l'association MJC MPT Camille Claudel et convention financière - année 2024	Approuvée
2024.00024	Versement de la participation au FONJEP pour le poste de Directeur - année 2024	Approuvée
2024.00025	Convention de moyens sur les pratiques artistiques en direction des scolaires entre la commune et la Ferme du Buisson - année 2024	Approuvée
2024.00026	Subvention au CCAS - Année 2024	Approuvée
2024.00027	Inscription du Boulevard Camille Saint-Saëns dans le futur contrat de ville pour la période 2024-2030.	Approuvée
2024.00028	Modification des conditions d'inscription au service des aînés de la commune	Approuvée
2024.00029	Modification du tarif de l'adhésion payante annuelle au service des Aînés	Approuvée
2024.00030	Proposition de zones d'accélération des énergies renouvelables dans le cadre de la loi relative à l'Accélération de la production d'énergies renouvelables du 10 mars 2023	Approuvée
2024.00031	Subvention de fonctionnement aux coopératives scolaires de janvier à juin 2024	Approuvée

2024.00032	Fixation des montants des frais de scolarité applicables aux autres communes pour l'année scolaire 2023/2024	Approuvée
2024.00033	Contrat cartes Imagine R - Année scolaire 2024-2025	Approuvée
/	Communication du Maire (Décisions du Maire prises en vertu de la délégation prévue à l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales)	Approuvée

Délibérations télétransmises au contrôle de légalité et publiées sur le site internet le : 8 avril 2024

Mise en ligne et affichage de la présente liste des délibérations le : 9 avril 2024